



LA SAGESSE FORMATION
Atténance et Sur-mesure !



CAP

ACCOMPAGNANT.E EDUCATIF PETITE ENFANCE

En Formation Continue

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) est un professionnel de l'accueil et de la garde des jeunes enfants. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux...), il contribue à l'éducation de l'enfant, aide à acquérir son autonomie (vestimentaire, motrice) et participe à son développement affectif et intellectuel. En outre, il assure l'entretien courant et veille à l'hygiène des différents espaces de vie.

LES OBJECTIFS DU CAP AEPE

La formation CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance permet de :

- Confirmer un projet professionnel
- Acquérir les techniques de travail indispensables pour évoluer dans le domaine de la petite enfance
- Obtenir un diplôme reconnu dans le domaine de la petite enfance : le CAP et acquérir une réelle expérience professionnelle.

MODALITES

Durée et Méthodes :
620 heures de cours ou
460 heures de cours selon diplôme
448 heures de stage obligatoires
Présentiel : Cours et Travaux Pratiques

Période :
De Septembre à Juin

Tarif :
9,15€/h, étude réalisée selon la situation du candidat. Prise en charge financière possible.

Lieu :
9 Rue des Capucins
59300 Valenciennes

Nous Contacter

centre-formation@lasagesse-vals.com

03 27 46 00 33

PROGRAMME

- Expression Française
- Histoire-Géographie
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences Médico-Sociales
- Puériculture
- Prévention Santé Environnement
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Activités Educatives
- Biologie/Nutrition/TP Alimentation
- Technologie

EVALUATION DE LA FORMATION

Contrôle continu pendant la formation
Validation par l'obtention du diplôme d'état
CAP AEPE (écrits - oraux)

POURSUITE DES ETUDES

Le CAP débouche sur la vie active, mais il est possible de poursuivre des études en 2 ans en BAC Professionnel ASSP ou SAPAT, ou d'intégrer des formations préparant à des diplômes d'état : DEAES, DEAS, DEAP, ATSEM



PUBLIC

La formation s'adresse à toute personne répondant aux prérequis (voir ci-dessous) et souhaitant acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de la petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Etre agé.e de 16 ans minimum et être titulaire d'un diplôme de niveau 3

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Informations collectives (si applicables), dossier de candidature et entretien. Délai d'admission : 15 jours à réception du titre requis.

EFFECTIFS

Minimum 10 personnes – Maximum 24 personnes

ACCESSIBILITÉ

Accès pour les personnes à mobilité réduite. Mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation.

VALIDATION

Diplôme de Niveau 3 du Ministère du Travail

FINANCEMENT

Compte Personnel de Formation, Pôle Emploi, Transition Pro, PLIE, Individuel

SUITE DE PARCOURS

Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)
Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture – Diplôme d'Etat Moniteur Educateur – Diplôme d'Etat d'Aide

DEBOUCHÉS

Animateur Petite Enfance – Agent de Crèche – Auxiliaire de Crèche
Garde d'enfants à domicile – Assistante Maternelle

100 %

DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS

100 %

DES APPRENANTS
SATISFAITS